

Image not found or type unknown



Retard ou pour le règlement d'une assurance-vie aux bénéficiaires

Par **Arnaud Leroy**, le **01/07/2008** à **15:33**

Bonjour,
je suis bénéficiaire d'une assurance-vie contractée par ma grand-mère qui est décédée le 17/07/07. L'assureur (GENERALI Patrimoine) semble jouer la montre pour le versement des fonds malgré un dossier complet depuis deux mois et plusieurs appels téléphoniques de ma part. Quels sont les recours qui s'offrent à moi?
merci d'avance pour votre aide?
A.L.

Par **Visiteur**, le **01/07/2008** à **18:13**

Bonjour,
Essayez de leur adresser une demande d'indemnisation (intérêts) pour cette période exagérément longue.